

## **APPEL À CANDIDATURES**

### **RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE L'ASSOCIATION A.M.D.L**

Dans le cadre du renouvellement de ses organes dirigeants, l'Association A.M.D.L lance un appel à candidatures à l'attention de ses membres.

#### **I. APPEL À CANDIDATURES POUR LE BUREAU EXÉCUTIF**

Le Bureau Exécutif est élu pour un mandat de quatre (04) ans, au scrutin de liste bloquée.

##### **Composition du Bureau :**

- Un Président
- Un Secrétaire Général
- Un Contrôleur Général
- Un Trésorier Général
- Un Responsable de La Commission Juridique (C.J)
- Responsable de la Commission de Réflexion des Projets de Développement Local (C.R.P.D.L)

##### **Conditions d'éligibilité :**

Peuvent faire acte de candidature, les membres remplissant les conditions suivantes :

- Être à jour de ses cotisations au moment du dépôt de candidature ;
- Justifier d'au moins une (01) année d'ancienneté continue au sein de l'association, sans interruption de cotisation ;
- Ne pas être impliqué dans des actions de déstabilisation ou de détournement de fonds dans des organisations similaires à l'A.M.D.L

##### **Disposition particulière :**

Tout membre du Conseil d'Administration souhaitant être candidat au Bureau Exécutif doit obligatoirement :

- Présenter sa démission du Conseil d'Administration ;
- Déposer cette démission auprès de la Commission Électorale Indépendante

##### **Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter :

- Le formulaire de candidature établie par la Commission Électorale Indépendante dument remplie et signé par l'ensemble de membres de la liste ;
- Une copie d'une pièce d'identité valide pour chaque candidat.
- Une photo d'identité en couleur (elle sera utilisée pour la création des bulletins de vote).

## **II. APPEL À CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres souhaitant intégrer le Conseil d'Administration sont invités à soumettre leur candidature.

### **Conditions d'éligibilité :**

Mêmes conditions que le bureau exécutif (voir ci-dessus).

### **Dossier de candidature :**

Le dossier doit comporter :

- Le formulaire de candidature établie par la Commission Électorale Indépendante dument remplie et signé ;
- Une copie d'une pièce d'identité valide ;
- Une photo d'identité en couleur (elle sera utilisée pour la création des bulletins de vote).

## **III. MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 25 mai 2026 à 23h59 auprès de la Commission Électorale Indépendante, par voie électronique, à l'adresse suivante : **cei.amdl@gmail.com**

## **IV. DISPOSITIONS FINALES**

La Commission Électorale Indépendante est chargée de la réception, de la vérification des candidatures et de l'organisation des élections conformément aux statuts et règlements intérieurs de l'A.M.D.L

Fait à Paris, le 6 mai 2026

### **Annexe :**

#### **Calendrier des élections :**

1. Appel à candidature : Lundi 6 mai au mardi 25 mai 2026 à 23h59.
2. Réponse des candidatures : mercredi 27 mai au vendredi 29 mai 2026.
3. Tenu des élections : dimanche 7 juin 2026